

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE DU LUNDI 25 MARS 2024**

Date de convocation : 19 mars 2024 Nombre de Conseillers en exercice : 33

	CONSEILLERS			
Délibérations	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-026 à 24-049 incluse	26	03	07	29

Secrétaire: M. RIVET

PRÉSENTS: M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, WUILOUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN. Mme VANDAMNE, M. GAUTIER, Mme LÉMAN, M. BAZIRE, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET. BRUN, THOMAS Conseillers municipaux.

### ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire
- M. Diégo ORTEGA ayant donné pouvoir à M. Philippe BRUN
- Mme Leïla SEGHIR ayant donné pouvoir à M. Sylvain THOMAS

### **ABSENTS EXCUSÉS:**

Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER

### ABSENT:

M. SAVY

### 

## **DÉLIBÉRATION:**

24-028 Affectation comptable des résultats issus de la gestion 2023 du budget principal

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD

CERTIFIÉ ÉXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

**DES ANDELYS** 

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

LE

2 8 MARS 2024

**AFFICHÉ** 

2 8 MARS 2024

LE

## N°24-028 AFFECTATION COMPTABLE DES RÉSULTATS ISSUS DE LA GESTION 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

### **RAPPORT**

Monsieur le Maire indique qu'en application de l'instruction M14 (Tome II, Titre 3, Chapitre 5), après avoir adopté le compte de gestion 2023 du comptable assignataire, avoir constaté et adopté les résultats définitifs lors de l'adoption du Compte Administratif 2023, conformément à l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales le conseil municipal doit se prononcer sur l'affectation des résultats comptables.

IL. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

	II - PRESENTATION GENE	KALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE				A1	
	EXECUTION DU	BUDGET			
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	25 752 826.27	28 137 546.21	2 384 719.94	
	Section d'investissement	17 517 857.17	17 608 168.37	90 311.20	
		+	+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		140 582.79	140 582.79	
	Report en section d'investissement (001)	828 512.58		-828 512.58	
	A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR	-			
	TOTAL (réalisations + reports)	44 099 196.02	45 886 297.37	1 787 101.35	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement				
	Section d'investissement	484 534.55	153 093.34	-331 441.21	
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	484 534.55	153 093.34	-331 441.21	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	25 752 826.27	28 278 129.00	2 525 302.73	
	Section d'investissement	18 830 904.30	17 761 261.71	-1 069 642.59	
	TOTAL CUMULE	44 583 730.57	46 039 390.71	1 455 660.14	

Le compte administratif de la ville de Louviers laisse apparaître aux termes de la gestion 2023, un excédent de fonctionnement de (+) 2 525 302,73 euros,

La section d'investissement laisse apparaître au terme de la gestion 2023 :

- Un résultat d'exécution propre à l'exercice de (+) 90 311,20 euros
- Un solde antérieur reporté de (-) 828 512,58 euros
- Un résultat comptable consolidé de l'exercice de (-) 738 201,38 euros
- Un déficit de financement des restes à réaliser de
  (-) 331 441,21 euros

Soit

 Un besoin de financement de clôture de la section d'investissement (-) 1 069 642,59 euros

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter la somme de 2 425 302,73 € du résultat de la section d'exploitation au financement de la section d'investissement, et de reporter 100 000 € en section de fonctionnement.

## **DÉCISION**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'instruction comptable codificatrice M14

Vu le Compte de Gestion 2023 transmis par le comptable assignataire,

Vu le Compte Administratif 2023 et les résultats issus de la gestion 2023

Considérant que le résultat de l'exercice N-1 doit faire l'objet d'une affectation,

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement doit être en priorité affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, et pour le solde, en fonction de la décision de Conseil municipal, soit en excédent de fonctionnement reporté, soit en dotation en section d'investissement.

Considérant que suite au transfert de la section d'investissement du budget de la Caisse des écoles vers le budget de la ville le résultat de la section d'investissement de la Caisse des écoles est repris sur le résultat de la ville de Louviers pour un montant de 20 073,80 euros.

**PROCÈDE** à l'affectation des résultats comptables issus de la gestion 2023 au budget primitif 2024.

APPROUVE l'affectation d'une somme de 2 425 302,73 € en section d'investissement, et de reporter la somme de 100 000 euros à la section de fonctionnement conformément au tableau d'affectation annexé à la présente délibération.

**DIT** que les résultats issus de la gestion 2023, résultats de gestion et restes à réaliser valant reports de crédits, seront repris dans le cadre de la décision modificative n°1, et que cette décision donnera lieu aux écritures suivantes :

# ANNEXES - REPRISE et AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

Résultat de fonctionnement N-1		
A Résultat de l'exercice		2 384 719.94
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		140 582.79
C Résultat à affecter		2 525 302.73
=A+B (hors restes à réaliser)		
(si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -)		90 311.20
D 001 (besoin de financement)	-	828 512.58
R 001 (excédent de financement)		
Résultat Investissement	-	718 127.58
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)		331 441.21
Recette		153 093.34
Dépense	-	484 534.55
Besoin de financement F (=D+E)	_	1 049 568.79
Affectation en réserves R 1068 en investissement  G=au minimum, couverture de besoin de financement F		2 425 302.73
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		100 000.00

Investissen	nent
Recette	2 578 396.07
R1068 Affectation	2 425 302.73
Restes à réaliser	153 093.34
Dépense	1 202 662.13
D001 Antérieur Reporté	718 127.58
Restes à réaliser	484 534.55
Fonctionnement	
Recette	100 000.00
R002 Anterieur reporte	100 000.00

# Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD